

## Le recensement canadien de 1901

Hélène Laforce et Rénald Lessard

Numéro 35, automne 1993

Que le spectacle commence!

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8439ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Laforce, H. & Lessard, R. (1993). Le recensement canadien de 1901. *Cap-aux-Diamants*, (35), 69–69.

# Le recensement canadien de 1901

**A**u début de 1993, les Archives nationales du Canada rendaient disponibles les données nominatives du recensement de 1901 telles qu'elles ont été colligées à l'époque par les 8 800 recenseurs qui ont sillonné le territoire canadien. En raison de la confidentialité des informations personnelles, la consultation de ce type de source est interdite pour une période d'environ 100 ans. Attendu avec impatience par les chercheurs depuis plusieurs années, le recensement de 1901, désormais accessible, présente un portrait précis de l'ensemble du Canada au 31 mars de cette année.

En 1901, les données recueillies se répartissent en 11 tableaux contenant en tout 561 questions, près du triple en regard de celui de 1891, soit 34 sur les personnes vivantes (tableau I), 35 sur les bâtiments, les terres, les églises et les écoles (tableau II), 15 sur les décès (tableau III), 37 sur les terres en culture, les fruits et les plantations (tableau IV), 37 sur les produits des champs (tableau V), 26 sur le bétail et le produit des animaux (tableau VI), 25 sur les valeurs agricoles (tableau VII), 67 sur les manufactures (tableau VIII), 51 sur les produits de la forêt et les fourrures (tableau IX), 130 sur les pêcheries (tableau X) et 104 sur l'industrie minière (tableau XI).

Entre 1902 et 1906, le gouvernement canadien publie en quatre volumes la compilation des données regroupées par localité, par comté, par province ou encore colligées pour l'ensemble du pays. Toutefois, l'intérêt des informations de base relevées par les recenseurs reste entier pour des recherches sur des individus ou sur des problématiques précises.

Malheureusement, seuls les tableaux I et II nous sont parvenus et les autres semblent être irrémédiablement perdus. Pour des questions relatives aux causes de décès ou aux activités économiques, le chercheur doit donc se contenter du sommaire publié.

Dans le tableau I, les autorités ont inclus une série de questions sur chaque individu. Outre ses nom et prénom(s), on trouve des données en ce qui a trait à son sexe, sa situation matrimoniale, son métier ou sa profession, son pays ou sa province de naissance, son origine ethnique, sa nationalité, sa religion, son âge, sa date exacte de naissance, sa langue maternelle, sa langue parlée, ses infirmités, sa fréquentation des institutions scolaires, ses gages ou son salaire, son lien au chef de famille ou de ménage et l'année de son immigration au Canada s'il y a lieu. En conformité avec les instructions données aux recenseurs, les individus sont regroupés



Famille de Godefroi Veilleux de Saint-Côme (Beauce), 1901.  
(Collection Aimé-Veilleux. Société historique Saint-Côme).

en famille ou en ménage, et le chef de famille ou de ménage est présenté en premier, puis les autres membres en ordre régulier. Le chef de famille ou de ménage doit fournir au recenseur tous les renseignements relatifs aux personnes dépendant de lui.

Certaines informations présentent un intérêt majeur. Pour la première fois, la date de naissance de tous les individus est mentionnée ainsi que le pays ou la province d'origine. De plus, en utilisant les codes «U» ou «r», le recenseur spécifie si la personne est née à la campagne ou en ville. Grâce aux travaux entrepris par Hélène Laforce et Gérard Provencher sur les familles Belleau et Provencher, il est possible de vérifier l'exactitude des déclarations de naissance. En gros, 70% des dates sont parfaitement exactes, 19% des cas comportent une erreur, généralement d'un an, en ce qui concerne l'année de naissance, mais sont précis pour le mois et le jour. Enfin, 11% des dates ne concordent pas avec les registres de l'état civil. Toutefois, la qualité médiocre du microfilm explique sans doute un certain nombre de mauvaises lectures et, conséquemment, la fiabilité des informations est probablement légèrement supérieure aux pourcentages calculés.

Notons également que les mentions de profession sont plus précises et plus nombreuses, surtout pour les femmes, que dans les recensements précédents. Il en est de même de l'origine ethnique des gens. La nation à laquelle appartiennent les Amérindiens est indiquée et les Métis sont signalés par des codes précis. Ainsi, «m.f.a.r.» signifie un Métis français mélangé avec d'autres races.

Dans le tableau II, la question relative à la durée de la scolarisation s'applique aux enfants d'âge à fréquenter les écoles seulement; on y trouve en outre des détails supplémentaires relatifs au nombre de professeurs, d'élèves et d'appartements dans les écoles publiques. Des données sur les écoles du dimanche et les lieux de culte sont également consignées. Ayant pour objet principal de fournir un état des bâtiments et des terres, le tableau II commence par la description du lieu d'habitation de chaque personne recensée, de façon à ce que l'on puisse l'indiquer sur une carte ou le désigner avec précision en visitant le terrain. Dans les zones rurales, le nom du rang est indiqué de même que le numéro cadastral. En ville, les noms des rues et les numéros civiques sont signalés.

Pour connaître la méthodologie employée et les problèmes d'interprétation entourant chacune des questions, il est nécessaire de se référer aux instructions des recenseurs, publiées séparément, ou à l'extrait relatif au premier tableau reproduit dans l'introduction du premier volume du sommaire publié.

Pour retracer une famille ou un individu, il faut connaître son lieu de résidence. Les divisions du recensement correspondent aux divisions électorales en vigueur aux élections générales de 1900. Puisqu'il n'y a pas d'index, le chercheur doit parcourir l'ensemble du document pour y repérer un individu en particulier. ♦

**Hélène Laforce**  
Étudiante au doctorat, Université Laval  
**Rénéald Lessard**  
Archives nationales du Québec